

CHAMPIONNAT NATIONAL VOLLEY BALL PROMO MINIMES FILLES



COLLEGE JEAN YOLE LES HERBIERS

1, 2 et 3 JUIN 2022

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ORGANISATEUR	COLLEGE JEAN YOLE 2, rue de l'Amiral de l'Etendue 85500 LES HERBIERS
CONTACTS	Mme LEVIN Elodie (professeure EPS) Elodie.levin@college-jeanyole.com 06 14 19 20 94
DATE	1, 2 et 3 JUIN 2022
ACCUEIL	Mercredi 1 ^{er} JUIN 2022 de 16h30 à 18h30 Salle AGORA Collège Jean Yole 2, rue de l'Amiral de l'Etendue 85500 LES HERBIERS Parking sur la cour 5/4 du collège (sauf car)
LIEUX DES COMPETITIONS	Complexe de l'Amiral (à côté du collège) Rue de l'Amiral de l'Etendue 85500 LES HERBIERS
ACCES et PARKING	Parking sur la place de l'Amiral à partir de 8h15. Interdiction de se garer sur ce parking entre 16h15 et 17h15.
RESTAURATION	- Petit-déjeuner sur les lieux d'hébergements. - Déjeuner et dîner au collège. - Tarif du forfait pour dîner le mercredi soir, déjeuner du jeudi midi et dîner du jeudi soir : 27 euros. - Panier repas du vendredi midi : 6 euros. La réservation des repas est à faire par le biais du questionnaire et sera effective à réception du paiement <u>pour le 25 Mai 2022</u> , délai de rigueur. Pas de remboursement possible des repas réservés.
HEBERGEMENT	La liste des hébergements est en ligne sur le site de l'UGSEL National.
DROIT D'ENGAGEMENT	12 euros pas compétiteur.
QUESTIONNAIRE ET REGLEMENT	A envoyer à annie.roy@college-jeanyole.com Puis par envoi postal avec le règlement <u>pour le 25 Mai 2022</u> . A l'attention de Annie ROY, COLLEGE JEAN YOLE 2, rue de l'Amiral de l'Etendue 85500 LES HERBIERS
SERVICE MEDICAL	Chaque établissement doit se munir d'une trousse de secours pour les soins. Dans la salle de compétition, un secouriste sera toujours présent.
NOTE IMPORTANTE	Chaque encadrant est directement responsable du comportement des compétitrices et de tous dégâts que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour (lieux d'hébergement, établissement d'accueil et gymnase). L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels
SOUVENIR	Un t-shirt sera offert à chaque participant
RAVITAILLEMENT	Boissons fraîches et fruits à disposition pendant le tournoi.
BALLONS et HYDRATATION	Chaque équipe prévoit ses ballons pour l'échauffement. Chaque joueuse doit avoir sa gourde personnelle pour s'hydrater pendant la compétition.
CONVIVIALITE	Un temps de convivialité est prévu le 1 ^{er} Juin pour les enseignants encadrants.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT	<p>Se référer aux règlements généraux de 2021/2022 parus sur le site de l'UGSEL Nationale, et au règlement des sports collectifs année 2021/2022.</p> <p>Points importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque joueuse doit posséder un maillot avec un numéro devant. - 2 jeux de maillots de couleurs différentes.
CHARTRE ETHIQUE et SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive jointe. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.
LICENCES	Présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
TIRAGE AU SORT	Il se déroulera le 1 ^{er} Juin 2022 à 18h30.
ARBITRAGE	Assuré par une joueuse de l'équipe. Présence de jeunes arbitres du lycée, en option VB.

PROGRAMME GENERAL

Mercredi 1 ^{er} JUIN	
De 16h30 à 18h30	Accueil des équipes à la Salle AGORA (à l'intérieur du collège) 2, rue de l'Amiral de l'Etenduère 85500 LES HERBIERS
18h30	Cérémonie d'ouverture avec tirage au sort des matchs.
20h	Repas au self du collège
Jeudi 2 JUIN	
7h45	Ouverture de la salle de l'Amiral.
8h30 à 18h30	Matchs en continu dans les 2 salles.
19h30	Repas au self du collège
Vendredi 3 Juin	
7h45	Ouverture de la salle de l'Amiral.
8h00 à 12h	Matchs en continu pour classement.
12h	Remise des récompenses.
12h30	Distribution des paniers-repas.

ATTENTION :

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.



CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org